

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
16 décembre 2024

PUBLIE LE : 18 DEC. 2024

Délibération n°241216-1 : Compte rendu des actes administratifs du Président

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le neuf décembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024

PRESENTS

LE PECQ
LE VESINET
MAREIL-MARLY

Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE
Sabine DELPEUCH, DELEGUEE TITULAIRE
Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE
Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE
Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT
Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE
Arnaud PERICARD, PRESIDENT
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT

Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE
Emma SADOON, DELEGUEE TITULAIRE
Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE

CHAMBOURCY

Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE
Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE
Emmanuel PUISEUX, DELEGUE SUPPLEANT
Armelle LEJAY, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PECQ

David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE
Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT

LE VESINET

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Monica LONARDI, DELEGUEE SUPPLEANTE
Christine BOGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : AIGREMONT / CHAMBOURCY

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys
Madame Gaëlle LEVEUGLE, Assistante du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	7
QUORUM	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	9
<u>Pouvoirs</u>	:	1
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	10

OBJET : COMPTE-RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DU PRÉSIDENT

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-23 ;

CONSIDERANT l'obligation pour le Président de rendre compte des actes administratifs pris dans le cadre de la délégation de compétence consentie par le comité syndical dans sa délibération en date du 19 octobre 2022.

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

PREND ACTE des décisions du Président qui suivent :

Décision n°2024-17

OBJET : Marché n° PIS24H - Fourniture et installation de matériels de sport pour le Dôme Saint-Germain-en-Laye - Signature

Il a été décidé :

. de confier la réalisation des prestations de fourniture et d'installation de matériels de sport pour le Dôme Saint-Germain-en-Laye - lot 1 « Location de machines pour la zone cardio-training » et lot 2 « Location de vélos de spinning » à la société PANATTA France - 30 rue de l'Industrie - 92563 RUEIL MALMAISON cedex.

. de signer le marché public afférent PIS24H

Montant global et forfaitaire concernant le lot 1 « Location de machines pour la zone cardio-training » : 85 281,44 euros HT, soit 102 337,73 euros TTC ;

Montant concernant le lot 2 « Location de vélos de spinning » : 39 029,76 euros HT, soit 46 835,71 euros TTC.

Durée : 4 ans ferme à compter du 9 janvier 2024.

Décision n°2024-18

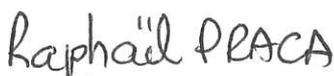
OBJET : Prêt de salle au profit de l'association Grandes Randonnées Saint Germanoises

Il a été décidé de mettre à disposition la salle de réunion, la plage haute côté nord-ouest, les sanitaires extérieurs et la plage Est du bassin extérieur au profit de l'association des Grandes Randonnées Saint Germanoises ;

La mise à disposition étant prévue du jeudi 28 novembre 2024, à partir de 9h00 jusqu'au dimanche 1er décembre 2024, 19h00, à titre gracieux.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **18 DEC. 2024**

Transmis en préfecture et affiché le **18 DEC. 2024**


Raphaël PRACA
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

Arnaud PÉRICARD
Président du Syndicat Intercommunal